

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE ?

**.LE PROJET DE REFORME  
DU LYCEE RENTREE 2018**

**.LE BACCALAURÉAT 2021**

**... expliqués aux parents  
d'élèves scolarisés en  
classe de 3<sup>ème</sup> en 2017-18**





# SOMMAIRE

- Quels sont les élèves concernés par cette réforme du baccalauréat?
- Remuscler l'examen du baccalauréat ... ou l'affaiblir ?
- Travailler l'orientation ... ou faire du lycée une plateforme de sélection pour l'entrée dans le Supérieur ?
- Baccalauréat 2021 : les épreuves et les dangers du contrôle continu

# QUELS SONT LES ÉLÈVES CONCERNÉS PAR LA RÉFORME ?

- La réforme concerne **les élèves qui sont actuellement en 3<sup>e</sup>** et les suivants, et qui entrent en 2<sup>de</sup> générale et technologique en septembre 2018.
- La première session du nouveau baccalauréat général et technologique a lieu en 2021.

# REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ... OU L'AFFAIBLIR ?

- Un nouveau baccalauréat pour simplifier une organisation trop compliquée ?  
Si aujourd'hui on compte entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves, le projet ministériel porterait ce nombre à 30.
  - 6 épreuves finales : en fin de 1<sup>re</sup>, une épreuve anticipée de français (écrit et oral) + quatre épreuves en terminale (2 « spécialités » en avril-mai, un « grand oral », une épreuve de philo).
  - Entre la 1<sup>re</sup> et la terminale, il est prévu 3 séries de « partiels », avec sans doute autant d'épreuves « blanches ».
  - L'organisation des épreuves ne sera donc en réalité pas simplifiée avec le projet de Bac 2021 : il allège artificiellement le mois de juin de terminale... Mais démultiplie le nombre de « semaines d'examen » tout au long du cycle terminal ; les épreuves de spécialité devront être organisées sur plusieurs jours : les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>, pendant ces épreuves, seront donc confrontés à des perturbations des enseignements tout au long de l'année.
- Un nouveau baccalauréat à valeur locale, et qui évaluerait les lycéens en permanence
  - Le baccalauréat 2021 veut étendre le contrôle continu qui expose, on le sait, les professeurs aux pressions pour « gonfler les notes », ou suppose de s'adapter au niveau de chaque classe.
  - Pour les élèves de première et de terminale, le risque est réel de décrocher un diplôme qui n'aura plus qu'une valeur locale, et non plus nationale.

# REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ... OU L'AFFAIBLIR ?

- Un baccalauréat à valeur locale, appuyé sur un contrôle continu chronophage et générateur d'un stress quotidien. La sélection remplace l'orientation.
  - Le diplôme ne serait plus le même pour tous, avec des épreuves et exercices choisis et évalués localement.
  - La suppression des séries générales imposerait aux élèves de choisir trop précocement de « construire leur parcours », avec le risque d'une spécialisation qui pourrait entraver leur accès au Supérieur dans la filière choisie. D'ailleurs, le choix de « spécialités » se réduit de 3 à 2 en terminale.
  - Un seul enseignement optionnel sera possible en terminale.
- Un nouveau baccalauréat qui fermera définitivement des portes au lieu de préparer l'entrée dans le supérieur ...
  - Les élèves vont devoir se spécialiser à outrance et abandonner des enseignements en terminale, ce qui pourrait compromettre leur accès au Supérieur dans la filière qu'ils choisiront finalement.
  - Terminé le droit à l'erreur, ou au retour en arrière : le choix en fin de première (et même de 2nde) ferme des portes, alors que les séries laissent la plupart des portes ouvertes.

# TRAVAILLER L'ORIENTATION ... OU FAIRE DU LYCEE UNE PLATEFORME DE SELECTION POUR L'ENTREE DANS LE SUPÉRIEUR ?

- La sélection remplacerait l'orientation.
  - Si un temps est dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale, ce serait au détriment d'un AP dont l'horaire dédié disparaîtrait, et d'une réduction globale des horaires d'enseignement.
  - Pris entre la procédure Parcousup qui organise la sélection à l'Université car les places manquent, et les inquiétudes légitimes des élèves et des familles, les deux professeurs principaux prévus en terminale ne sont pas en capacité de préparer efficacement l'orientation.
- L'Etat veut abandonner sa compétence en matière d'orientation
  - Le gouvernement a annoncé son intention de fermer purement et simplement les CIO et DRONISEP, et de confier aux régions l'information sur l'orientation : ce serait la fin de l'égalité d'accès à la formation sur tout le territoire.
  - Les Psychologues de l'Education Nationale, trop peu nombreux, sont débordés
  - Le désengagement de l'Etat et la complexité de la procédure Parcousup encourageraient les familles qui en ont les moyens à se tourner vers des organismes privés, payants.

# LE BACCALAURÉAT 2021

## ■ Remise en cause des séries en voie générale au profit de parcours moins lisible et plus complexes, fragilisation des séries technologiques

- Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements dont le nombre se réduit en terminale, et un seul choix possible d'enseignement optionnel.

### Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie  
technologique

- Les 5 épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - Si aujourd'hui on compte entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves, le projet ministériel porterait ce nombre à 30 en intégrant les « partiels » et épreuves de préparation « blanches ».
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale, ce qui ferait du bac un examen « maison »
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1<sup>re</sup> et de terminale dans l'ensemble des disciplines, ce qui génèrerait un stress permanent : chaque note est prise en compte pour l'examen
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale, c'est la garantie de tensions accrues autour des notes, et de pressions inévitables sur la notation, le choix des enseignants pour la prise en charge des classes, etc.

# LE CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu compterait pour 40% dans la note finale du baccalauréat
- Des épreuves écrites de contrôle continu seraient organisées en première et en terminale (30% de la note finale)
  - Leur organisation comprendrait trois sessions
    - Deux séries d'épreuves au cours des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1<sup>re</sup>
    - Une série d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
  - Ces épreuves portent sur les disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Ces épreuves seraient organisées par chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque d'épreuves « nationale », sans aucune équité entre les établissements et donc les élèves : les épreuves et exercices seraient choisis et corrigés localement. C'est donc la réputation de l'établissement (« sérieux », « exigeant »... ou « laxiste ») qui déterminerait la valeur du diplôme, quand bien même les copies seraient « anonymisées » et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les bulletins scolaires compteraient dans la note finale du baccalauréat, à hauteur de 10% : dès la classe de 1<sup>re</sup>, chaque note compterait donc pour le bac !

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE ?

### Pour en savoir plus :

Sur les réformes du lycée et du bac : <https://www.snes.edu/Lyceebacpostbacsinformeretagir.html>

Sur la réduction des moyens en heures d'enseignement dans le cadre de ces réformes : <https://www.snes.edu/Toujoursmoins.html>

Sur Parcoursup et la sélection à l'Université : <http://www.snesup.fr/rubrique/la-selection-en-licence>

Sur les projets qui menacent la voie professionnelle : <http://snuep.fr/blog/2018/04/02/tribune-unitaire/#more-5503>

